

Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal 10 octobre	p 2
Lises électORALES	p 3
Recrutement recensement	p 3
Démarcheurs calendriers	p 3
Témoignage Mme Pupp	p 4
Chats errants	p 5
Aires de covoiturage	p 5
Stationnement dans le bourg	p 5
Thé dansant	p 5
Accueil des nouveaux habitants	p 6
Théâtre	p 6
Conseil municipal des jeunes	p 6
Expo peintures à la MJC	p 6
Randonnées pédestres	p 7
Nouvelles activités MJC	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda novembre-décembre	p 8



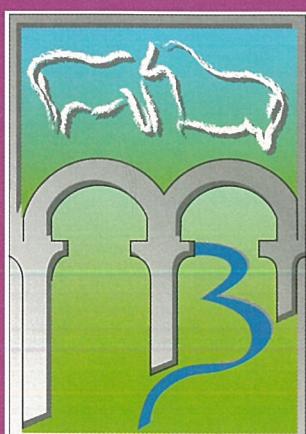
L'Afrique dans tous les sens à la médiathèque ! Photo Alain PORTE

VIVRE ENSEMBLE

Bulletin
d'information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil municipal

de Mouthiers sur Boëme

N° 343
NOVEMBRE
2014



Mouthiers sur Boëme

Des dégradations ont été constatées sur les abords des terrains de tennis : certains ont jugé bon de repeindre les panneaux d'affichage et de signalisation ainsi que de détruire les chaises se trouvant sur les cours !

Je rappelle que nous sommes sur des espaces publics qui ont vu le jour avec vos impôts et que leur dégradation entraîne des coûts financiers de réparation. Sans doute serait-il plus opportun que cet argent desserve des causes plus utiles.

Soyons par ailleurs respectueux du repos dominical qui réglemente le bruit et l'usage d'engins à moteur permettant du même coup d'entretenir de bonnes relations avec notre voisinnage.

Le mois d'octobre a aussi été témoin de beaux événements sur notre commune : c'est une ambiance africaine avec quelques tam tam, les contes enchantés narrés par Caroline Desnoëttes ainsi que des étals aux couleurs du monde de l'Afrique qui ont animé la médiathèque.

Merci de votre participation. Le voyage a continué grâce aux interventions de Via Patrimoine qui tout au long du mois d'octobre a proposé des visites commentées sur tout notre territoire.

Sur Mouthiers, l'église s'est parée de sa plus belle lumière pour accueillir de nombreux visiteurs (150) et cette promenade automnale s'est prolongée aux papeteries de la Rochandry, patrimoine économique de notre commune. L'atelier de taille de pierre mis en place à cette occasion a également connu un vif succès.

Nous avons eu le plaisir d'organiser à la mjc une rencontre avec de futurs électeurs qui se distinguaient par leur jeune âge mais qui ont montré leur intérêt par leurs nombreuses questions sur le fonctionnement de notre institution et sur qui nous compterons sans doute demain pour nous faire partager leurs belles et bonnes idées.

Le Maire
Michel CARTERET

CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2014

Proposition spectacle « Cum Jubilo »
Après présentation de son nouveau spectacle 2015 par la compagnie Cum Jubilo le conseil décide d'une représentation sur la commune en mai 2015 sous réserve de la participation de la MJC.

Cimetière- revente concessions reprises
Le conseil fixe le prix de revente des concessions reprises après constat d'abandon, comme suit :

-petites concessions 137,25 € (4,50m² x 30,50€)
-grandes concessions 228,75 € (7,50m² x30,50€)

hors droits d'enregistrements.

Cimetière - revente des monuments funéraires sur concessions reprises

Le conseil municipal décide de conserver 5 monuments funéraires sur des concessions reprises et de les revendre en même temps que le terrain. Les prix sont fixés entre 300 et 500 € selon le monument.

Assurances bâtiments
Après analyse des propositions Groupama et Smaci, le conseil retient l'offre de GROUPAMA pour une durée de 5 ans et une prime annuelle de 5 691 €.

Assurances véhicules
Quelques précisions seront demandées à l'un des assureurs avant acceptation de son offre.

CALITOM - pétition
Le conseil municipal décide d'apporter son soutien à la pétition lancée par CALITOM et réclame la baisse de la TVA sur les déchets à 5,5% et la responsabilité financière intégrale des producteurs d'emballages et de papiers recyclables.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

VENDREDI
12 DÉCEMBRE
20 H 30

Gare-levé topographique
Dans le cadre du projet de réhabilitation de la gare, le conseil décide de demander un devis pour l'établissement d'un levé topographique et plans de l'immeuble.

Monsieur le Maire précise qu'il serait utile de faire établir un bilan énergétique sur cet immeuble ainsi que sur l'ensemble des immeubles communaux (hormis les bâtiments scolaires déjà diagnostiqués).

Recrutement d'un chef des services techniques
Monsieur le Maire donne lecture de la fiche de poste qui va être mise en ligne pour appel à candidature pour un recrutement au 1er janvier 2015.

Régie de transport
Le conseil municipal accepte la proposition du conseil général pour un relèvement de 0,62% de la participation financière du département au fonctionnement du transport scolaire des écoles élémentaire et maternelle de Mouthiers.



CESU

Le conseil municipal décide de s'affilier au Centre de Remboursement des Chèques Emploi Service Universel pour accepter le règlement des factures de la crèche familiale par les familles. M le Maire précise que la commune n'aura pas de frais de commission liés au remboursement du fait que cette décision s'applique à un mode de garde d'enfants de moins de 6 ans hors du domicile des parents.

Participation des communes aux projets éducatifs du collège de La Couronne

Suite à la dissolution du SIVOS et aux échanges entre les communes rattachées au collège de La Couronne, M le Maire présente les constats, les projets éducatifs et les projets de financement avec une répartition des participations financières des communes selon le nombre d'élèves.

Le projet de financement prévoit une participation financière 2014 de 524,01 € pour Mouthiers pour 103 élèves.
Le conseil municipal donne un avis favorable au principe de cette répartition.

Demande d'aide pour voyage scolaire

Le conseil municipal examine une demande d'aide pour un voyage à Londres de 6 jours pour une élève du lycée Marguerite de Valois. La participation de la famille s'élève à 270 €. Le conseil municipal décide d'orienter la famille vers les associations de Parents d'Elèves.

Décision modificative budgétaire

M le maire explique qu'il a été encaissé plus de recettes d'investissement au chapitre 024 « vente de terrains » pour un montant de 851 € sur la vente de terrains « la Chauveterie ». Le conseil décide donc de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

-recettes d'investissement article 024 + 851,00 €
-dépenses d'investissement article 2188/00191 + 851,00€

ERDF-remise en état d'un transformateur

Le poste transformateur du lotissement des Justices ayant subi des dégradations (graffiti), ERDF propose d'inscrire la commune pour 2015 sur un programme de remise en état de propriété en partenariat tripartite avec la commune, ERDF et une structure sociale. Le conseil décide d'étudier la question avec le centre social pour la réalisation d'un graph.

Nuits romanes 2015
Le conseil municipal décide de renouveler son engagement pour accueillir « une nuit romane » en 2015.



JEUDI 6 et 20 4 DÉCEMBRE

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars prochain, mois au cours duquel auront lieu les élections départementales. Les nouveaux arrivants et/ou les personnes non encore inscrites doivent donc se présenter en mairie avant le 31 décembre 2014 pour demander leur inscription.

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans au cours de l'année 2014 et jusqu'au 28 février 2015, sont, en principe inscrits automatiquement, sans démarche particulière. Néanmoins, nous leur conseillons de s'assurer auprès de la mairie que c'est bien le cas. Il en va de même pour les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 1er tour des élections départementales (mars 2015) et régionales (décembre 2015).

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er et le 2ème tour des élections ne pourront pas voter puisque les personnes ne peuvent voter au 2ème tour que si elles sont inscrites sur la liste électorale avant le 1er tour de scrutin.



ATTENTION AUX DÉMARCHEURS DE CALENDRIERS

« "Attention aux démarcheurs de calendriers ! Depuis quelques jours, on observe une recrudescence de démarchage de calendriers, qui sans être une infraction à l'origine, peut dans certains cas en constituer une (abus de faiblesse, vol, ...).

Aussi, il paraît souhaitable que les personnes vulnérables de votre commune soient sensibilisées à ce phénomène. En effet, il est encore tôt dans la saison pour la vente de calendriers qui généralement se pratique par des personnes connues (pompiers, facteurs, ...).

En cas de doute, composez le 17 "

RECRUTEMENTS

Recrutement 5 agents recenseurs

Pour le recensement de la population, la commune doit recruter 5 agents recenseurs pour la période de début janvier à fin février, soit environ 7 semaines.

Profil recherché :

- niveau d'études suffisant pour assimiler les règles
- capacité à dialoguer pour convaincre les habitants
- neutralité et discrétion pour respecter le secret des informations recueillies
- ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais
- disponibilité

Périodes de travail :

- début janvier : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoire et la réalisation d'une tournée de reconnaissance
- du 3ème jeudi de janvier jusqu'à la fin de la collecte :
- disponibilité quotidienne y compris le samedi
- Large amplitude dans les horaires
- pas de congé pendant toute la durée de la collecte

Descriptif des tâches :

- se former aux concepts et aux règles du recensement
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonateur
- déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis
- rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Le montant de la rémunération n'est pas encore défini ; il pourra s'établir :

- soit sur la base d'un indice de la fonction publique territoriale
- soit sur la base du SMIC
- soit sur la base d'un forfait
- soit en fonction du nombre de questionnaires

Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir vous faire connaître à la mairie.

TÉMOIGNAGE DE Joséphine PUPP, réfugiée de Petite Rosselle

On s'est habitués à vivre ensemble, tout allait bien.

Nous avions notre mairie à nous. Il y avait les listes de réfugiés à faire, le courrier qui arrivait régulièrement à traiter, les familles qui vivaient dans les fermes des alentours à prendre en charge. Mon père est tombé très malade, je l'ai remplacé en mairie sans problème, j'avais même un vélo à ma disposition (un rêve pour moi!).

On allait chercher de l'eau chaude à la fabrique de papier, à deux pas de chez nous. La fabrique ne fonctionnait plus vu que les ouvriers étaient tous mobilisés, seul l'entretien fonctionnait.

A partir du moment où nous avons déménagé chez la mère Mazeau c'était beaucoup plus facile pour nous, nous étions plus indépendants vu qu'elle s'était installée dans sa cave qui était de plain-pied. Elle venait juste manger chez nous et encore pas toujours. Elle sentait affreusement l'ail car elle en mangeait beaucoup; l'ail frais, cela ne sent pas la rose !

En face de nous sur cette butte habitait la famille Gouet, avec laquelle nous sommes devenus amis. Ils avaient trois enfants: les jumeaux Pierrot et Claude et Guy. Nous sommes d'ailleurs toujours en contact.

Ainsi ont passé des mois et des mois. On n'entendait pas trop ce qui se passait sur le front. Nous habitions un peu en hauteur, tout près du pont de chemin de fer. Un jour je vois passer un train à petite vitesse avec des allemands assis jambes tombantes par les portes ouvertes des wagons à bestiaux.

Je rentre en courant raconter tout cela à mon père. Il me répond attendri: « Nous avons perdu la guerre ! ». Je ne me rappelle pas de la date.

On faisait la lessive dans une bassine dehors dans la cour. Maman était allergique aux puces et il y en avait énormément.

On descendait au bord de la Boëme pour rincer notre linge, l'eau y était propre et claire.

On n'avait pas l'eau courante dans la maison.

Un jour je sors du magasin où j'étais allée acheter le journal et me trouve en face de deux tanks allemands: « Sieh mal », hurle un des soldats à l'autre « Ein echtes deutsches Madchen ». J'étais sidérée et ai pris mes jambes à mon cou et ai filé en vitesse à la maison. « Je n'irai plus jamais acheter le journal tant qu'ils seront là ! » dis-je à Maman. Heureusement, ils ne faisaient que passer.

Le dimanche nous allions faire de belles promenades à travers champs et petites forêts. On adorait cette campagne.

Retour à Petite-Rosselle

Un jour, visite imprévue. Le maire allemand [de Petite-Rosselle, NDLR] vient nous voir et nous demande pourquoi nous n'étions pas encore entrés à Rosselle. Nous ne pouvions pas rentrer sans en avoir eu l'ordre. Puis un jour cet ordre vint.

Comme Papa avait déserté de l'armée allemande en 14-18, il pensait ne pas rentrer, craignant d'être refoulé à son arrivée ou expulsé ultérieurement. Les Rossellois sont donc partis de Mouthiers avec néanmoins le chagrin de la séparation des deux côtés, mais jurant de se revoir. Deux ou trois jours plus tard Papa avait changé d'avis. Il dit à ma mère « Il nous faut rentrer tout de même, vu qu'ici tu n'auras pas droit à la retraite, etc. ». Il sentait qu'il était très malade et que les jours lui étaient comptés. Nous sommes donc partis avec les réfugiés de Blanzac, toujours en wagons à bestiaux. Nous étions seuls, tous les quatre, dans le dernier wagon du train. Inimaginable comme cela a bougé et cahoté sans répit. J'avais été chercher de la paille pour la mettre sous la chaise-longue de papa afin de le protéger du froid. Nous avions un petit réchaud à alcool pour lui chauffer un peu de tisane, un peu de vin. Maman tenait le réchaud et moi la petite casserole... Et ça bougeait et ça bougeait...

Arrivés à Saint-Dizier, contrôle des allemands à la gare.

C'était l'horreur, une foule incroyable, du pipi partout où on marchait. Quand ce fut à notre tour « Où est votre mari ? Il doit venir ici ! » ; Maman répond qu'il est très malade, qu'il ne peut pas marcher. Alors l'allemand hurle « Allez me chercher son livret militaire ! ». « Je regrette » lui répond Maman, « Nous avons dû partir si vite de la maison que nous avons oublié pas mal d'affaires, dont les papiers comme son livret militaire ». « Allez, dégagéz ». Ils étaient déjà au courant des choses. Après trois jours de voyage difficile nous sommes enfin arrivés à Forbach. Durant tout le voyage la Croix Rouge nous avait servi deux fois à boire avec un petit casse-croûte... C'était pas terrible ! Je ne me rappelle plus comment nous sommes arrivés à Rosselle, après ce voyage si fatigant.

Enfin chez nous ! Mais arrivés devant la maison, catastrophe ! La porte d'entrée grande ouverte. Nous rentrons. Tout avait été pillé, la vaisselle et beaucoup d'autres objets étaient cassés par terre, des superbes toiles de grand-père il ne restait plus que les cadres, plus de matelas, de couvertures, de coussins, les armoires vidées, les serrures du buffet de la salle à manger forcées, plus de machine à coudre, etc.. Quel choc et quelle désolation en voyant tout cela. Dommage qu'à cette époque on n'avait pas d'appareil photo. Les photos de Mouthiers que j'ai pu récupérer il y a deux ans seulement m'ont été remises par Werner Schwartz, décédé il y a quelques mois. C'était son père, venu en permission et que l'on voit sur une des photos, qui avait ramené l'appareil photo. Werner devait avoir cinq ans.

De chaque côté de notre piano il y avait un bougeoir à deux branches. À la place des bougies, il y avait deux gros cigares allemands. Ils ont dû faire la nouba lors de leur passage. Je ne pense pas que ce soient les mêmes qui ont cassé et volé :

suite et fin

il y avait aussi les civils de l'autre côté de la frontière qui ont pu commettre ces méfaits.

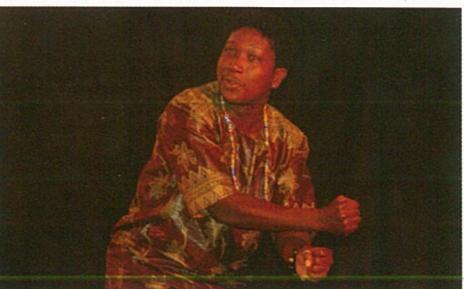
Nous sommes allés chez tante Madeleine, déjà revenue depuis un moment avec ses fils Kurt et Roger, nos cousins. L'oncle André était décédé durant l'évacuation. Chez eux nous avions une chambre à coucher à nous. Papa était épuisé. Nous sommes rentrés le 1er octobre, il est décédé le 4. C'était très dur à vivre, très difficile. Rien n'était encore en place, pas de pompes funèbres, pas de magasins, pas de médecins. C'est celui de Grande-Rosselle qui est venu constater le décès. J'en garde un très mauvais souvenir, j'en ai fait des cauchemars de temps à autre des années durant. Il a fait très froid en ce début d'automne et nous n'avions ni vêtements chauds ni chaussures d'hiver. Une amie dont le père était décédé à Mouthiers m'a prêté son manteau noir pour l'enterrement de Papa ; c'était un manteau d'été car il faisait bon à Mouthiers. Il a fait très froid, tout particulièrement à la Toussaint.

Quand je vois les reportages à la télévision des pillages dans les pays en guerre, je comprends parfaitement leur désespoir, ce sont toujours les petits qui en sont les victimes.

Puis nous sommes allées chercher du travail, maman et moi. Pas encore de retraite de Papa. Arrivée à Forbach, à pied naturellement car le tramway ne fonctionnait pas encore, on me disait à chaque fois qu'il n'y avait pas de travail pour moi. J'étais la fille d'un déserteur. Maman avait trouvé du travail à Rosselle : remise en état d'une auberge. Plus tard elle a trouvé du travail dans un bureau des HBL (Houillères du Bassin de Lorraine, NDLR). Un jour je reçois l'ordre de me présenter en mairie. J'avais la trouille. Comme les allemands étaient au courant de tout, ils savaient que j'avais appris l'allemand, la comptabilité et la dactylo. Je suis embauchée après quelques minutes d'entretien seulement. Quel soulagement ! Hélène quant à elle travaillait sans être déclarée chez les Aron (boulangerie). Elle adorait travailler dans un magasin. Nous étions soulagées de la savoir chez des personnes de notre connaissance surtout depuis qu'elle avait contracté sa maladie suite peut-être à la frayeur de notre retour et la perte de Papa.

Ont alors commencé les quatre années d'occupation.

OCTOBRE EN MÉDIATHÈQUE



INFOS DIVERSES STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Il est rappelé aux usagers qu'il existe un parking situé derrière l'église accessible depuis le champ de foire. Utilisez-le, cela permettra de « désengorger » le parking de la place de la gare et champ de foire.

AIRES DE COVOITURAGE

Les lieux indiqués permettent à chacun d'entre nous d'y laisser sa voiture en toute sécurité ; toutefois, la mairie ne peut être rendue responsable des dégradations qui pourraient y être commises.

Il appartient aux usagers de se mettre en rapport avec une personne de sa connaissance, effectuant le même trajet aux mêmes heures, afin de concrétiser le covoiturage entre deux destinations.

Le Conseil Général offre également la possibilité d'accéder à une base de données répertoriant des offres et/ou des demandes de covoiturage sur le site CG16.fr/grands-travaux&deplacements/transports/departementaux/covoiturage ou plus simplement <http://covoiturage.poitou.charentes.fr>

- derrière la supérette
 - à l'entrée de l'avenue du 24 août
 - dans le lotissement communal des Justices (au niveau de la place)
 - au rond-point des chevaux
- Ces points de rendez-vous sont matérialisés par des panneaux.



CHATS ERRANTS

De nombreux chats errants prolifèrent sur la commune et notamment dans le bourg. Nous rappelons que ceux-ci peuvent faire l'objet d'une capture par la fourrière.

Mais lors d'une telle opération il se peut que des chats domestiques peuvent également être capturés. Si ces chats domestiques sont tatoués donc identifiables il sont remis à leurs propriétaires. Dans le cas contraire, la fourrière, après identification des propriétaires, procède au tatouage et facture les frais aux propriétaires.

Nous rappelons que l'identification des chats est obligatoire.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La commune accueillera les nouveaux habitants le

VENDREDI 21 NOVEMBRE à 18 HEURES 30 à la médiathèque.

Les familles concernées recevront une invitation personnelle, mais au cas où certaines d'entre elles seraient « oubliées » car non connues de nos services, nous invitons celles-ci à se faire connaître en mairie.

LOTO du FOOT

Le SCM Foot vous informe que son traditionnel loto se déroulera à la salle Gilles Ploquin le

MARDI 11 NOVEMBRE à 14 heures

COMITÉ DES FÊTES THÉ DANSANT

Dimanche 16 novembre 2014 à 14 h 30 à la salle Gilles Ploquin, un thé dansant est organisé par le nouveau Comité des Fêtes de Mouthiers. Entrée 10 € avec pâtisserie offerte. 3 grands musiciens sur scène.

THÉÂTRE

Soirée organisée par la MJC SAMEDI 22 NOVEMBRE 20 H 30 salle Gilles Ploquin

« Oscar et la dame Rose » d'après Eric-Emmanuel SCHMITT, mise en scène par Marisol Mathieu de la Compagnie Arsénique Théâtre

« notre Oscar a 16 ans ! Il en paraît 13 et se croit laid avec son crâne d'oeuf dû à sa maladie incurable... Doucement, au fil des jours qui lui restent à vivre, il entraînera le spectateur dans le tourbillon de sa vie et de ses émotions.

Parcours en accéléré vers l'essentiel puisque le temps est compté...

Si la vie n'est pas toujours un cadeau, elle reste toujours un prêt qu'on sur estime au début, sous estime ensuite pour finalement aller vers l'équilibre et



Florence BEUDIN-LESAINT exposera à la MJC du 16 au 30 novembre



RANDONNÉES DU DIMANCHE

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers	Point de départ	Heure départ rando	Distance
23 nov.	Nicole G. et Cédric H.	06 15 51 78 05 06 10 56 11 64	LA GARDE SUR LE NÉ	13h15	Place de la mairie ancienne école	14h	11km
7 déc.	Daniel P et Joël F	06 19 12 62 39 06 23 55 46 43	CHAMPAGNE-VIGNY « le sentier des poètes »	13h30	Place de l'église	14h	11,5km

Amis randonneurs, venez découvrir les Sentiers de Boème et d'ailleurs ...

Détente, randonnée, convivialité. 1ère et 2ème randonnées sans engagement

Renseignements :

M. Alain BONNET 05 45 67 83 24

alain.bonnet16@hotmail.fr

Mme Sandra PONTINI

05 45 67 84 30

Remarque importante :

- le lieu de rendez-vous à Mouthiers est au chevet de l'église (place derrière l'église)

- l'heure de départ de Mouthiers doit être impérativement respectée : il convient donc d'arriver un quart d'heure avant celle indiquée sur le calendrier.

Séjours
du 1er au 10 mai ou du 8 au 17 mai 2015 : « le chemin de Stevenson ». Contacter Cédric HILLAIRET au

06 10 56 11 64 ou Nicole GIRARDEAU au 05 17 20 54 51 ou Alain BONNET au 05 45 67 83 24 pour les personnes intéressées.

RANDONNÉES DU MERCREDI

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers derrière l'église	Point de départ	Heure départ rando	Distance
12 nov.	Patrick D. Jean-Louis A	06 95 50 79 00 06 07 70 28 93	TONNE (VINDELLE) sentier de la fontaine de Tonne	13 h 45	Table d'orientation au-dessus terrain aéromodéliste	14h15	8 km
26 nov.	Jean-Pierre B et Cécile T	06 35 27 25 61 06 01 91 80 33	BOUTEVILLE « Château de Bouteville » MOUTHIERS	13h45	Parking du château	14h15	8km
10 déc.	Alain B et Jean-Paul L	06 23 92 59 10 06 32 23 98 78	« la Fouillouse »	13h45	Place derrière l'église	14h	10km



MJC NOUVEAU A MOUTHIERS

Danse Country le lundi à partir de 19 h 30 à la salle Gilles Ploquin
Chant chorale mercredi à partir de 19 h 30 à la MJC
Peinture le mercredi à partir de 18 h 30 (anciennes écoles-ancien local du comité des fêtes)

Danse africaine samedi matin à partir du 15 novembre 10 h MJC
Pour tous renseignements : 05 45 67 84 38

SAMEDI 15 NOVEMBRE au Café de la Boème
La Junior Association de Mouthiers Shamrock organise sa 1ère soirée concert
« The SOUNDROOTS » et « The GRASSNACK » Entrée avec prix libre

Les recettes permettront aux jeunes adhérents de l'association de faire des sorties culturelles et gratuites autour de la musique.
Actions accompagnées par le Centre Social EFFERVESCENTRE.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

22 septembre : Margaux BOISNIER « les Roches »
27 septembre : Kyrian NÉZEREAU BATHILY « le Grand Guillon »
30 septembre : Louna VINCENT SIERRA « Gersac »

11 octobre : Apolline ARNOULD « chez les rois »
MARIAGE

20 septembre : Antoine LEONARD et Cyrielle BRIAND « le Ménadeau »

DÉCÈS

29 septembre : Jacques DEDIEU
rue de la Boëme

SUR VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

Mardi 11 : commémoration armistice 14/18

Mardi 11 : loto du foot salle Gilles Ploquin

Dimanche 16 : thé dansant organisé par le nouveau comité des fêtes à la salle Gilles Ploquin à 14 h 30

Samedi 22 : théâtre MJC « Oscar et la dame Rose » à la salle Gilles Ploquin à 20 h 30

Dimanche 30 : concours de belote Comité de Jumelage à la salle Gilles Ploquin
fermeture de la pêche aux étangs communaux

DÉCEMBRE

Vendredi 5 : remise des prix « lire en fête » à la médiathèque

Dimanche 7 : repas dansant Génération Boëme à la salle Gilles Ploquin

samedi 13 : spectacle de Noël Secours Populaire à la salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : VALENTIN Angoulême

Le prochain bulletin

Sortira début décembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 novembre.
Les activités prévues jusqu'à mi janvier 2015 pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Babyludogym : 35 points au scrabble...



...dont c'était le championnat.



"Un chemin, une école" : les randonneurs marchent avec l'école

(Photos Alain PORTE)